

Marché de Potiers de PIERREFONDS - 8 & 9 MAI 2027

Retour des dossiers au plus tard le 5 janvier 2026 – réponse aux candidatures par mail le 10 février 2026

ECRIRE EN LETTRES CAPITALES

Nom et Prénom : _____

Adresse complète : _____

Tél mobile : _____ e-mail : _____

N° Siret : _____ et APE : _____

Artistes N° MDA : _____

Joindre une copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

Les dossiers incomplets et/ou le N° siret est invalide, ne seront pas étudiés

Statut professionnel : (Les statuts sont vérifiés sur <https://data.inpi.fr/>)

Artisan ☐ Maison des Artistes ☐ Couveuse d'activité ☐

Micro-Entrepreneur ☐ Profession libérale ☐ **Année d'installation pro** : _____

Membre d'atelier d'Art de France ☐

Membre d'une association de céramiste (précisez) : _____

Type de céramiques : (merci de renseigner les 2 lignes, plusieurs choix possibles)

Matière : Grès ☐ Faïence ☐ Raku ☐ Porcelaine ☐ Nériage ☐

Spécialité(s) : Culinaire/utilitaire ☐ Sculpture ☐ Ornemental ☐ *Bijoux ☐

*Les dossiers présentant uniquement des bijoux ne sont plus sélectionnés.

Vous avez participé aux éditions 2025 ☐ 2026 ☐

Les emplacements sont approximativement de 12 à 15m2 selon la profondeur et nus (4 mètres en linéaire côte à côte selon les emplacements, à l'initiative des organisateurs)

Un repas convivial est prévu le samedi soir, les commerçants offrent des plats **et** les exposants complètent au choix par du salé ou du sucré.

Je participe au repas partagé du samedi soir ☐ (ce repas est un moment convivial de rencontre et de partage)

J'apporterai un plat (précisez : **sucré ou salé**) : _____ (les boissons ne comptent pas en plat)

Le règlement du marché de **95 €** à l'ordre de « **Comité des fêtes de Pierrefonds** » vous sera demandé après la sélection début janvier 2027, tout règlement non reçu après le 2 février 2027 sera considéré comme un désistement.

Je souhaite poser une option pour un hébergement vendredi + samedi ☐ samedi uniquement ☐
28€ par nuitée par personne – le montant s'ajoutera à celui du marché (Ex : 123€ emplacement + 1 nuit pour 1 personne en chambre individuelle d'étudiant - draps et couverture fournis)

Les modalités définitives pour l'hébergement à l'institut Charles Quentin, vous seront communiquées lors de la sélection des exposants, le tarif de la nuitée pourra varier légèrement.

En postulant au marché de potiers de Pierrefonds vous acceptez de fait la cession de droits à l'image et à la mention de votre nom, nom d'entreprise à des fins de promotion de l'événement.

J'ai lu et accepte le règlement intérieur « *Marché de Potiers de Pierrefonds 2027* ».

Date et signature :

Dossier à adresser par mail au plus tard le 26 décembre 2026 à : lasourcedargile@orange.fr

Chaque document (pdf ou jpeg), lisible et enregistré sous votre nom et type de document (point 6 du règlement)

Marché de Potiers de Pierrefonds - 8 & 9 MAI 2027

REGLEMENT INTERIEUR

Ce marché de potiers et céramistes professionnels répond à la charte du collectif national des céramistes.

Cette charte est consultable sur le site du collectif www.collectif-ceramistes.org

1-Le lieu d'exposition se situe à Pierrefonds, Chaussée Duflubé 60350 Pierrefonds (contre allée face à l'étang) et se prolonge le long des commerces jusqu'à l'office de tourisme –. **Les horaires du marché sont** : le samedi 8/05/27 de 13h à 19h et le dimanche 9/05/27 de 9h à 18h, les participants s'engagent à être présents sur leur stand durant la durée de la manifestation.

L'installation se fait le samedi matin à partir de 8h30 et devra être terminée au plus tard à 13h00, les potiers peuvent arriver la veille mais au plus tard à 17h30 pour accéder au parc Charles Quentin. Il n'y aura aucune surveillance la nuit du 7 au 8/05/2027, les stands se montent à partir du 08/05/27 (Pour toutes questions, utilisez le mail, en cas de problème sur la route, prévenir Laurent Salomon au 0670557793) – Si un exposant est prêt avant 13h le samedi, il peut commencer à vendre car le public peut circuler librement sur la chaussée Duflubé, le marché étant un espace public ouvert. Une boisson chaude sera proposée jusqu'à 10h30 le samedi.

2-Les frais d'exposition sont de **95€**, Les emplacements sont nus, il n'y a aucun accès à l'électricité. Les exposants doivent apporter leur matériel d'exposition : stand, parapluie, **il est strictement obligatoire de disposer et de placer les poids nécessaires à la tenue et la stabilité des parapluies et barnums, les barnums légers sont proscrits**

Les napes sont interdites sauf pour les tentures si elles sont agrafées ou boutonnées sous stand. Les tables légères et en plastique sont interdites. Les emplacements ont une surface de 12 à 15m2 avec un linéaire de présentation de 4 mètres : **1 seul exposant par stand réservé. (Les couples de céramistes ayant une production homogène feront exception avec l'accord du comité d'organisation)** Les stands doivent être propres et les caisses de céramiques rangées non visibles depuis la devanture d'exposition.

Un seul stand à l'extrémité du marché côté lac, pourra être dimensionné exceptionnellement à 8 mètres en linéaire environ 24m2 pour l'exposition de grandes pièces ou de sculptures, **au prix de 140€ l'emplacement double**. Les demandes doivent être motivées par mail lors de l'inscription.

3-Les exposants doivent obligatoirement posséder une assurance multirisque professionnelle et avoir leurs justificatifs professionnels à disposition durant l'exposition (Urssaf, Maison des artistes, réglementations diverses en cours...)

4-La présentation des céramiques doit être conforme aux photos du dossier. Les céramiques sont entièrement réalisées par l'artiste, artisan exposant, les ventes ainsi que promotions et soldes sont interdits. Les matières annexes et minoritaires acceptées sont : bois précieux, fer forgé, métaux nobles, verre, cuir et tissus en tant que mécanismes minoritaires (fermoirs, couvercles, supports, bijoux, coutures, boutons et portes mèches...) **Les exposants présentant uniquement des bijoux ne sont plus sélectionnés.**

5-Afin de désencombrer rapidement la rue, les exposants doivent aller se garer à l'institut Charles Quentin impérativement après avoir vidé leur véhicule.

6-Le dossier d'inscription doit être retourné par mail pour le **22 décembre 2026 au plus tard** à : lasourcedargile@orange.fr **les documents numérisés (dossier page1 – assurance pro – 3 photos de céramiques représentant vos créations actuelles et 1 photo de stand) et enregistrés sous votre nom avec nom du type de document concerné. EXEMPLE dupont-dossier, dupont-assurance, dupont-photos1... les photos de céramiques et du stand en .jpeg de bonne qualité**

7-Conformément à la charte du Collectif National des Céramistes C.N.C, un renouvellement partiel des exposants est assuré chaque année afin de satisfaire aux nouvelles demandes et d'assurer aux visiteurs de nouvelles découvertes, **après 2 participations successives les demandes ne seront pas prioritaires.**

8-**Un repas** partagé se tiendra le samedi soir dans la salle commune (Foyer Napoléon) mise à disposition des potiers à partir de 20h, les exposants sont invités à apporter quelque chose à partager, sucré/salé. Merci de préciser ce point sur le dossier de demande de participation. Un petit déjeuner est proposé le dimanche à partir de 7h30.

9-Les exposants doivent ranger les céramiques et bâcher solidement les stands le samedi soir. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations occasionnées par un tiers, un gardiennage est mis en place à partir de 20h, Il est dissuasif, les vigiles préviennent les autorités compétentes en cas de besoin.

10-En cas d'annulation de la manifestation par les pouvoirs publics (cas de force majeure) l'association ne pourra pas rembourser les frais d'exposition si les frais de publipostage et de gardiennage sont engagés.

11-Après le 8 mars 2027 en cas de désistement, les frais d'exposition seront remboursés uniquement si un candidat en liste d'attente peut assurer le remplacement. Chaque année, une liste d'attente est constituée avec l'accord des candidats concernés.

12-Les potiers souhaitant dormir dans leur véhicule ont la possibilité de le faire uniquement dans l'enceinte de l'institut Charles Quentin sur le lieu du parking réservé aux potiers. Nous attendons le retour de l'institut concernant le renouvellement du partenariat 2027 et le nombre d'accès locatifs aux chambres, en week-end le nombre de chambre est limité, si la demande dépasse l'offre, vous pouvez contacter l'office de tourisme au 03.44.42.81.44

Il y a de nombreuses possibilités d'hébergement aux alentours et un camping municipal à l'entrée de la ville direction Compiègne.

13-Le rangement devra se faire le dimanche à partir de 18h, les emplacements rendus propres comme à l'arrivée. **Avant 18h le rangement ne pourra se faire que sur accord spécifique des organisateurs** si la fréquentation ou les conditions climatiques le rendent nécessaire. (Aucun véhicule ne pourra être stationné avant le rangement complet des stands.

14-Les exposants s'engagent à renseigner le document de sondage remis aux exposants dans le dossier d'accueil et remettre ce document aux organisateurs à 18h30 le dimanche soir.

Nous nous engageons à tout faire pour que cette nouvelle édition **du marché de Potiers de Pierrefonds 2027** soit de nouveau un succès.

A bientôt, l'équipe du comité d'organisation

Marché de Potiers de Pierrefonds - 8 & 9 MAI 2027

Annexe au règlement intérieur

Les informations collectées ne seront utilisées que pour la gestion du marché et du site internet rubrique événements administrés par l'équipe du comité d'organisation « Marché de Potiers de Pierrefonds ». Elles ne seront pas utilisées à d'autres finalités.

RGPD :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Laurent Salomon (lasourcedargile@orange.fr) pour les utiliser exclusivement à l'organisation du marché de Potiers de Pierrefonds ayant lieu en mai.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : équipe organisation événementiel, comité des fêtes de Pierrefonds et association des Potiers et Céramistes de l'Oise. Les données seront exploitées et communiquées dans le répertoire et le site Internet le cas échéant et/ou tout documents à usage exclusif de l'événement, flyers, lettres d'information, liste des exposants... Les données sont conservées pendant 10 ans par ledit comité – référent Laurent Salomon.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez adresser toutes demandes à :

Laurent Salomon – coordination marché de Potiers de Pierrefonds à lasourcedargile@orange.fr